

POPULATION IMMIGRÉE

En dépit des différences de point de vue entre les pays quant à savoir ce qu'est un « immigré », il est maintenant possible de présenter un tableau comparatif international de l'importance des populations immigrées, en fonction de la nationalité ou du pays de naissance.

Définition

La nationalité et le lieu de naissance sont les deux critères les plus couramment utilisés pour définir la population « immigrée ». La population née à l'étranger englobe toutes les personnes ayant quitté leur pays de naissance pour vivre dans leur pays de résidence actuel. La population étrangère se compose des personnes ayant conservé la nationalité de leur pays d'origine et peut inclure des personnes nées dans le pays d'accueil.

Comparabilité

La différence d'un pays à l'autre entre la taille de la population née à l'étranger et celle de la population étrangère dépend des règles régissant l'acquisition de la nationalité. Dans certains pays, les enfants nés sur le territoire acquièrent automatiquement la nationalité de leur pays de naissance (*jus solis* ou droit du sol) alors que, dans d'autres pays, les enfants conservent la nationalité de leurs parents (*jus sanguinis* ou droit du sang). Dans d'autres encore, ils conservent la nationalité de leurs parents à la naissance mais reçoivent celle du pays hôte à leur majorité. La plus ou moins grande facilité avec laquelle les immigrants peuvent se faire naturaliser dans leur pays d'accueil explique en partie l'écart entre les deux séries. Par exemple, le critère de la durée de séjour varie : s'il n'est guère que de trois ans au Canada, il peut aller jusqu'à dix ans dans quelques pays. Le taux de naturalisation est élevé dans les pays d'installation comme l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et certains pays d'Europe dont la Belgique, la Suède et les Pays-Bas. En général, l'utilisation du critère de naissance à l'étranger aboutit à des pourcentages de population immigrée bien supérieurs à ceux que l'on obtient quand on emploie la méthode fondée sur la nationalité. Cela tient au fait que beaucoup d'allochtones se font naturaliser et n'apparaissent plus comme ressortissants étrangers. Toutefois, le lieu de naissance ne change pas, sauf lorsque les frontières d'un pays sont redessinées.

Les données indiquées pour l'année 2000 proviennent d'une collecte spéciale de données de recensement couvrant la quasi-totalité des pays de l'OCDE. À noter que les allochtones dont il est question ici incluent les personnes nées à l'étranger mais possédant la nationalité de leur pays de résidence actuel. La prévalence de ces personnes parmi la population allochtone peut être significative dans certains pays, en particulier la France et le Portugal (rapatriements depuis les anciennes colonies).

Pour un certain nombre de pays, on ne dispose de données fiables sur la population allochtone qu'au moment des recensements. Pour combler cette lacune, l'OCDE a élaboré des séries de données sur un certain nombre de pays en appliquant deux méthodes d'estimation, le choix de la méthode étant dicté par la disponibilité de données auxiliaires. Pour une description et une évaluation de ces méthodes, voir www.oecd.org/els/migration/foreignborn.

Pour la population allochtone, l'année observée figurant dans la colonne « 2000 » est en réalité : 1999 pour la France, 2001 pour l'Espagne, la Grèce, l'Italie et la République slovaque, 2002 pour la Pologne; et sous la colonne « 2007 » : 2003 pour l'Allemagne, et 2005 pour le Mexique. Pour la population étrangère, l'année 2000 renvoie à : 1999 pour la France, 2001 pour l'Australie, le Canada et la Grèce, 2002 pour la Pologne. Les données apparaissant dans la colonne « 2007 » renvoient à 2005 pour la France et l'Irlande.

En bref

La population allochtone a augmenté au cours de ces dix dernières années dans tous les pays pour lesquels on dispose de données. Elle est particulièrement importante en Australie, au Canada, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande et en Suisse. Dans des pays comme l'Espagne, la République slovaque et l'Irlande, la part de la population allochtone n'est pas aussi élevée, mais elle s'est accrue de façon spectaculaire ces dernières années. En revanche, la population étrangère augmente généralement plus lentement, parce que les entrées de ressortissants étrangers tendent à être compensées par les naturalisations dans les pays d'accueil.

Source

- OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales* : SOPEMI 2009, OCDE, Paris.

Pour en savoir plus

Publications analytiques

- OCDE (2008), *A Profile of Immigrant Populations in the 21st Century: Data from OECD Countries*, OCDE, Paris.

Publications méthodologiques

- Lemaître, G. et C. Thoreau (2006), *Estimating the foreign-born population on a current basis*, OCDE, Paris.
- OCDE (2005), « Comptabilisation des immigrés et des expatriés dans les pays de l'OCDE : une nouvelle perspective », *Tendances des migrations internationales* : SOPEMI – Édition 2004, OCDE, Paris.

Bases de données en ligne

- Base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE.
- Statistiques de l'OCDE sur les migrations internationales.



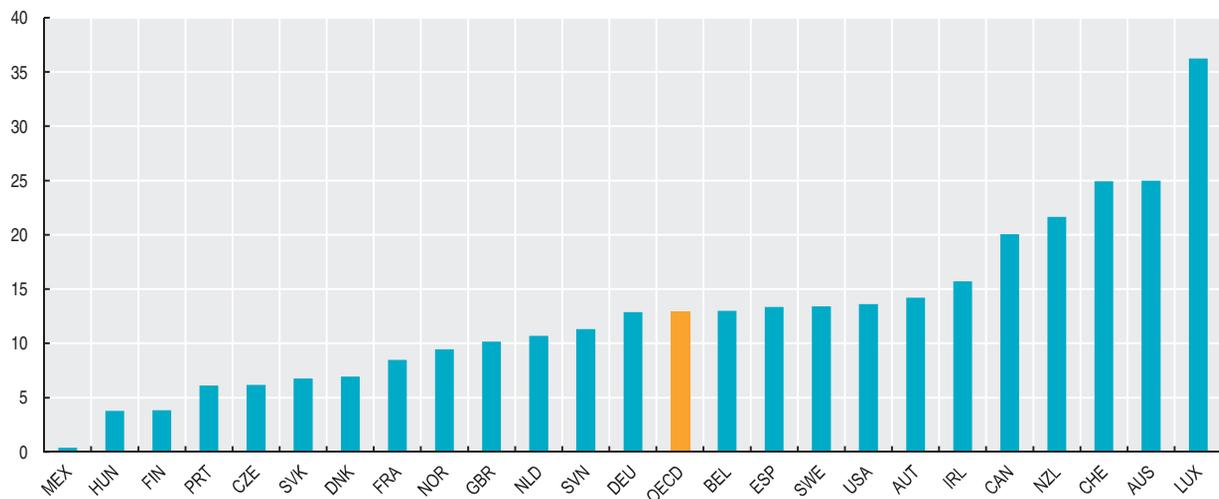
Personnes nées à l'étranger et population étrangère

	En pourcentage de la population totale										En pourcentage de toutes les personnes nées à l'étranger
	Personnes nées à l'étranger					Population étrangère					Ressortissants nés à l'étranger
	1995	2000	2005	2006	2007	1995	2000	2005	2006	2007	2000
Allemagne	11.5	12.5	8.8	8.9	8.2	8.2	8.2	..
Australie	23.0	23.0	23.8	24.1	25.0	..	7.4	..	7.7	..	68.4
Autriche	..	10.5	13.5	14.1	14.2	8.5	8.8	9.7	9.9	10.1	40.9
Belgique	9.7	10.3	12.1	12.5	13.0	9.0	8.4	8.6	8.8	9.1	40.8
Canada	17.2	18.1	19.5	19.8	20.1	..	5.3	..	6.0	..	72.6
Corée	0.2	0.4	1.1	1.4	1.7	..
Danemark	4.8	5.8	6.5	6.6	6.9	4.2	4.8	5.0	5.1	5.5	40.3
Espagne	..	4.9	11.1	11.9	13.4	..	3.4	9.5	10.3	11.6	30.9
États-Unis	9.3	11.0	12.9	13.0	13.6	6.0	6.6	..	7.4	..	46.4
Finlande	2.0	2.6	3.4	3.6	3.8	1.3	1.8	2.2	2.3	2.5	41.6
France	..	7.4	8.1	8.3	8.5	5.6	53.1
Grèce	2.9	5.2	5.3	5.7	41.5
Hongrie	2.8	2.9	3.3	3.4	3.8	1.4	1.1	1.5	1.6	1.7	71.1
Irlande	..	8.7	12.7	14.4	15.7	2.7	3.3	6.3	45.2
Italie	1.7	2.4	4.6	5.0	5.8	47.5
Japon	1.1	1.3	1.6	1.6	1.7	..
Luxembourg	30.9	33.2	33.8	34.8	36.2	33.4	37.3	40.4	41.6	43.2	13.0
Mexique	0.4	0.5	0.4
Norvège	5.5	6.8	8.2	8.7	9.5	3.8	4.0	4.8	5.1	5.7	47.6
Nouvelle-Zélande	..	17.2	20.5	21.2	21.6
Pays-Bas	9.1	10.1	10.6	10.6	10.7	4.7	4.2	4.2	4.2	4.2	65.0
Pologne	0.1	0.2	96.1
Portugal	5.4	5.1	6.3	6.1	6.1	1.7	2.1	4.1	4.1	4.2	66.3
Rép. slovaque	4.6	5.6	6.8	0.4	0.5	0.5	0.6	0.8	84.2
Rép. tchèque	..	4.2	5.1	5.5	6.2	1.5	1.9	2.7	3.1	3.8	79.8
Royaume-Uni	6.9	7.9	9.7	10.1	10.2	3.4	4.0	5.2	5.8	6.5	..
Suède	10.5	11.3	12.4	12.9	13.4	6.0	5.4	5.3	5.4	5.7	62.5
Suisse	21.4	21.9	23.8	24.1	24.9	18.9	19.3	20.3	20.3	20.8	29.3
Turquie	..	1.9	79.2
Brésil	..	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	25.4
Chili	1.2
Estonie	..	18.4	6.9	38.1
Féd. de Russie	..	8.3	1.0
Slovénie	..	10.8	11.1	11.3	..	2.4	2.1

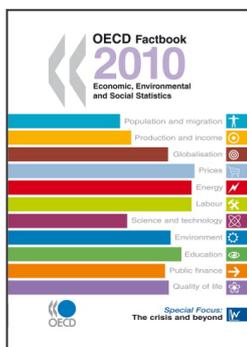
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/823651035743>

Personnes nées à l'étranger

En pourcentage de la population totale, 2007 ou dernière année disponible



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/817748232510>



Extrait de :
OECD Factbook 2010
Economic, Environmental and Social Statistics

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/factbook-2010-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Population immigrée », dans *OECD Factbook 2010 : Economic, Environmental and Social Statistics*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/factbook-2010-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.